

Reilles
en balade



LES HABITANTS
VOUS
RACONTENT ...

LA CROIX
DE SAUVETÉ

Écoutez-moi ►
ou empruntez
un audioguide
à la boulangerie
N°4



SAINTE-CROIX

Sainte-Croix

Bulletin municipal 2018

Comme chaque année vos élus vous font parvenir ce bulletin municipal.

Il vous permet de vous rendre compte des réalisations, des projets et de la gestion de la vie communale.

Vous retrouvez régulièrement dans la presse les décisions prises lors des conseils municipaux.

Nous venons de mettre en place le site internet de la commune. Profitons de cet outil de communication et d'information. Le site renforce notre volonté de proximité entre les habitants et la mairie. La municipalité est à votre service et à votre écoute. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions. Bonne découverte sur www.sainte-croix-aveyron.fr

Je profite de ce bulletin pour accueillir les nouveaux habitants et leur souhaiter une bonne intégration.

Je remercie les élus, l'ensemble du personnel communal, les responsables d'associations et tous les bénévoles qui oeuvrent tout au long de l'année pour animer notre charmante localité.

Travaillons tous ensemble pour animer les projets communs qui nous permettent de préparer l'avenir de cette commune rurale.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2019 et bonne santé.

Raymond BONESTEBO, Maire de Sainte-Croix

INFOS PRATIQUES

Mairie

Le Bourg 12260 STE-CROIX
Tél. : 05 65 81 61 86 - Fax : 05 65 81 53 94
mairie-ste-croix@orange.fr
site internet : www.sainte-croix-aveyron.fr
Horaires d'ouverture :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9 h - 12 h	9 h - 12 h		9 h - 12 h	FERME
13 h 30 - 17 h	13 h 30 - 17 h	14 h - 17 h	14 h - 17 h	14 h - 18 h

Ecole

Ecole publique Célestin Rossignol
Le Bourg
Contact : 05 65 81 74 84
Mail : 0120650S@ac-toulouse.fr

Syndicat Intercommunal des eaux de Foissac/Spac

Le Garric - 12260 Foissac 05 65 64 66 88
Site Internet : sie.de.foissac.pagesperso-orange.fr

ENEDIS (ex ERDF)

Dépannage (24 h/24) 09 726 750 12
Branchements/Raccordements 09 69 32 18 63

Boulangerie-pâtisserie Tabac Journaux

Philippe CLAUZEL 05 65 81 61 87

Artisans - Entreprises - Services

SARL Gibier des Causses 06 21 21 08 51

Achat et vente de gibiers

Jean-Pierre GALAN 05 65 81 62 87

Affûteurs

Philippe LAURENS 06 62 58 22 84

Carreleur, Multi Services

El Houcine CHHAITI 06 33 65 84 25

Couvreur - Zingueur - Charpentier

Jacques VIVEN 06 14 18 62 49

Entretien espaces verts, travaux divers

Bruno HARDOUIN 05 65 29 58 07

Fabrication de mobilier en bois

Nicholas POWELL 06 20 55 10 40

Maçon bâti ancien

Bruno BES 06 22 28 06 69

Maintenance industrielle

BMC 05 65 81 51 66

Biven Matériaux Composites : Matériaux composites

Gilles DELPERIE 05 65 81 51 09

Négociant en bestiaux

Laurence CADENET 06 52 65 21 47

Peintre décorateur peinture-decoracion-meubles.com

David TRANIER 05 65 45 17 62

Plomberie - Chauffage

Jean-Luc LEZOURET 05 65 81 50 79/06 25 11 84 79

Menuisier

Jean BES 05 65 81 63 87

Serrurier

Alexis TEULIER 05 81 21 80 28

Maintenance industrielle

MAZARS Frères 05 65 45 29 44/06 84 37 00 30

Travaux publics

EURL RICARD 06 27 77 41 34

Travaux publics, travaux agricoles

Gaec du Sol à l'Homme 05 65 81 52 43/06 13 92 71 49

Vente directe pain, œufs, farine, viande bovine (bio)

David «Piotr» PETRYSZYN 06 74 48 15 77

Artiste Tatoueur

Quentin LAGRIFFOUL 06 29 55 47 00

Charpente, menuiserie

Nathalie HOUTMANN 06 60 45 33 68

Thérapeute en neuro-développement

Nat ASSISTDOM 05 81 61 93 39/06 86 33 32 70

assistdom12@gmail.com

Secrétaire administrative indépendante (particuliers et professionnels)

Assistants Maternelles Agréés

Thérèse DELBES 05 65 81 73 48

Charlène BOSCH 06 18 75 12 27

Gîtes ruraux

Mas de Fournier Liliane Bonestèbe 05 65 81 62 35

La Garrigue Régine Calvet 05 65 81 68 81

La Valette Bernard Couderc 05 65 45 42 91

Sévenet Francis Durrieu 05 65 81 49 87/06 11 67 91 17

Le Cros Arlette Esteve 05 65 81 65 35

Sériols André Lauriac 05 65 81 62 70

Fréjaviolle Michel Lenoir 05 65 29 76 57

La Bouyssonie Marie-Claude Lézouret 05 65 81 50 79

Marin Roland Vinel 05 65 81 61 84

Marin Isabelle Laschon 06 27 45 43 00

Mas du Sol Danielle Sallabery 06 07 91 00 16

La Conque Marie-José Louchart Dumont 06 12 85 79 59

Location des salles communales

Pour toute location une caution de 305€ sera demandée.

	Habitants de la commune	Particuliers hors commune	Réservations
Salle de Cénac	152€	259€	Mairie
Foyer Ste-croix	50€ <i>supp. chauffage 20€ du 15 oct. au 15 avril</i>	100€ <i>supp. chauffage 20€ du 15 oct. au 15 avril</i>	Teyssède Sylvie 05 65 81 51 43
Salle de marin	76€	120€	Mairie <i>Pour les tables et les bancs s'adresser à M^{me} Thérèse Gineste au 05 65 81 73 48</i>

Conseillers départementaux

Gisèle Rigal et Jean-Pierre Masbou, conseillers départementaux du canton Villeneuvois et Villefranchois, vous reçoivent à leur permanence 18 rue Pavée à Villeneuve tous les mercredis de 9 à 12h.

Vos démarches

Recensement militaire

Tous les jeunes, filles et garçons de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire sur présentation d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Une attestation de recensement leur sera remise.

PACS

Depuis le 1^{er} novembre 2017 les PACS sont enregistrés à la mairie de la commune dans laquelle les futurs pacés fixeront leur résidence commune ou chez un notaire. Les tribunaux d'instance n'assurent plus cette mission.

Inscription sur les listes électorales

Nouveautés à compter du 1^{er} janvier 2019

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre.

Un Répertoire Electronique Unique (REU) : ce répertoire est mis à jour en continu, de façon automatisée à partir des informations envoyées à l'Insee par les communes (demande d'inscription, radiation...) et, par l'Insee qui inscrit d'office par exemple les jeunes ayant effectué leur recensement citoyen, ou en radie les personnes décédées.

Possibilité de s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019 pour pouvoir voter au scrutin des élections Européennes qui se tiendra le 26 mai 2019.

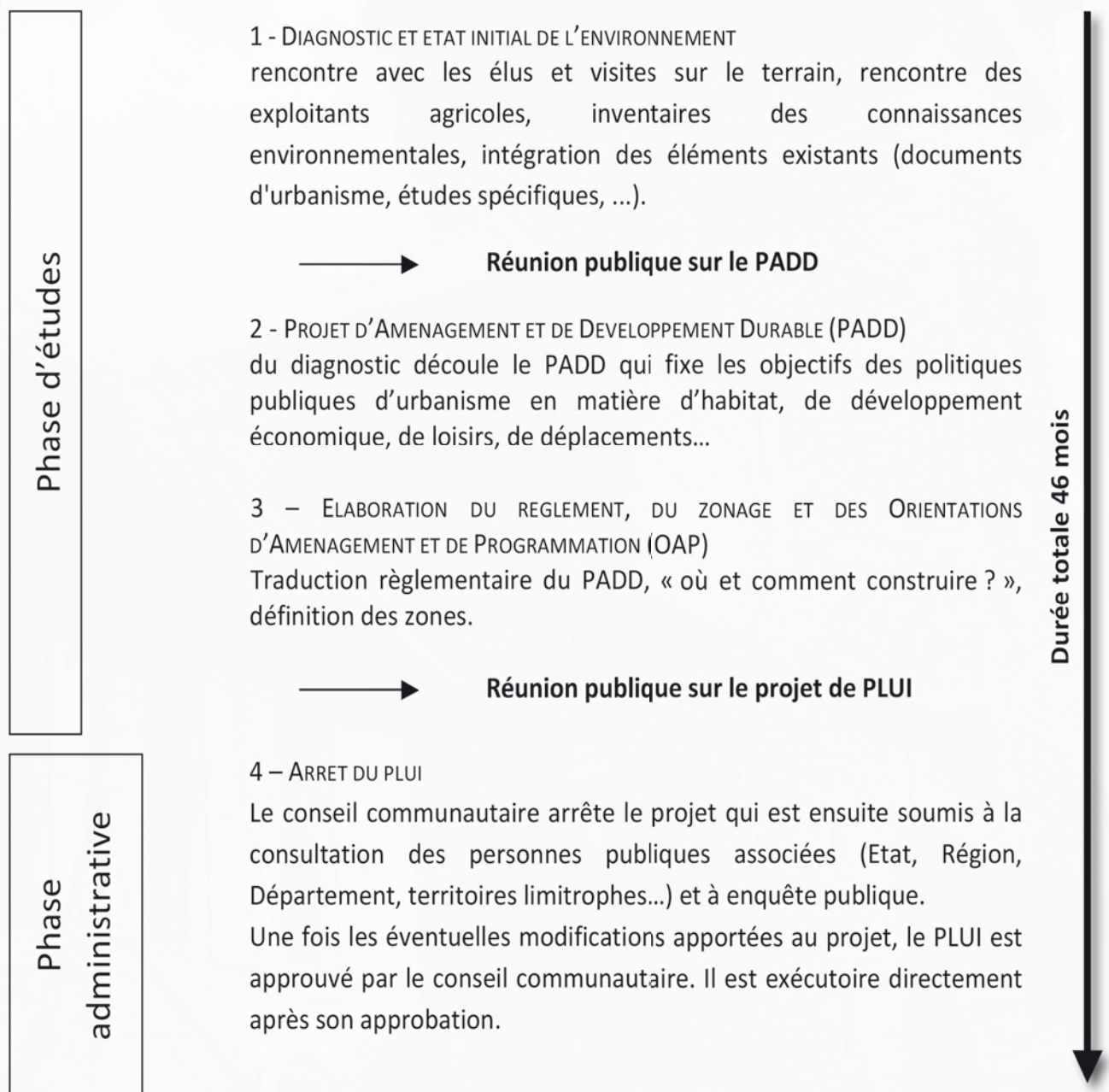
A partir de 2020 il sera possible de s'inscrire jusqu'au 6^e vendredi précédant chaque scrutin. Les jeunes qui auront 18 ans entre les deux tours d'une élection pourront voter au second tour.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Dans le précédent bulletin nous vous informions que le conseil communautaire avait décidé de s'engager dans une démarche de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal viendra à terme se substituer aux documents d'urbanisme des communes.

L'élaboration du PLUI a été lancée en septembre 2018, voici les étapes de sa mise en œuvre.



Juin 2022

Durant toute la phase d'étude jusqu'à l'arrêt du PLUI la population est associée en amont des décisions qui définissent les objectifs d'aménagement. Un registre est ouvert à la communauté de communes du Grand Villefranchois, il permet de recueillir les remarques et propositions de la population.

Pour émettre des observations, poser des questions, il est également possible d'adresser un courrier à la mairie de Ste-Croix qui transmettra à la communauté de communes ou directement à la communauté de communes.

LES FESTIVITÉS ET ANIMATIONS DE L'ANNÉE 2018



**Inauguration de la maison
des chasseurs le 5 mai 2018**



**Dimanche 13 mai 2018, 3^{ème} randonnée
pour David organisé par DASSOS**

Dimanche 17 juin 2018, 20^{ème} édition
de **la bourse d'échange organisée par
Les Petites Reines**

7 et 8 juillet 2018, **fête de Cénac** : loto
le samedi soir, paella le dimanche à midi
et succès le soir pour les moules à la
brazoucade.



**27 juillet 2018, marché gourmand dans
le village de Ste-Croix**



18 et 19 août 2018, fête de Marin :
soirée guinguette le samedi soir et tradi-
tionnelle poule farcie le dimanche soir

Dimanche 16 septembre 2018, **fête de Ste-Croix** : choucroute
le dimanche midi et concours de pétanque l'après-midi

10 novembre 2018 **Loto organisé par l'Association des Parents d'Elèves**

24 novembre 2018 **Paella organisée par DASSOS**

Le 3 novembre 2018 **le château du Trioulou s'est vu attribuer le label Vieilles Maisons Françaises.**

Depuis 2015, Frédéric et Marie-Laurence Beutter, sont les propriétaires du château du Trioulou. Ils ont obtenu ce label suite aux travaux de rénovation qu'ils ont engagés. L'objectif de ce label est de récompenser la sauvegarde, la défense et la mise en valeur du patrimoine architectural et de son environnement.

Décembre 2018

Aveyron Culture - Mission Départementale, organisme présidé par Jean-François GALLIARD, accompagne des organismes sociaux du territoire pour mettre en oeuvre des projets dans le cadre du dispositif «Culture et lien social». Aveyron Culture s'est associé à la Maison d'Enfants à Caractère Social L'Oustal pour mettre en oeuvre l'opération intitulée Fais ton cinéma. Cette maison d'enfants est une association loi 1901 dont le siège social est à Ste-Croix. Elle a été créée en 1981, elle est gérée par un conseil d'administration présidé par Pierre NADAL.

Avec l'appui d'Aveyron Culture – Mission Départementale, de la communauté de communes du Grand Villefranchois, du Rotary et de la Société Générale, les éducateurs de la Maison d'Enfants à Caractère Social L'Oustal ont accompagné des adolescents dans la réalisation d'un projet autour de la vidéo.

Ce projet a permis la réalisation d'un court métrage de l'écriture du scénario au montage final en passant par les prises de vues au cours d'ateliers. Le court métrage « La dernière feuille » réalisé par Tristan Francia a été projeté le 18 décembre au cinéma LeVox de Villefranche-de-Rouergue.



LA VIE COMMUNALE

Eclairage public : extinction nocturne

Le conseil municipal a décidé par délibération en date du 6 novembre 2018 d'éteindre l'éclairage public de 23 heures à 5 heures du matin. L'intérêt de cette extinction nocturne partielle est double : cette action contribuera à la préservation de l'environnement et permettra à la collectivité de faire des économies sur la consommation d'électricité.

Il est nécessaire de remplacer les commandes actuelles par des horloges astronomiques. Une étude a été réalisée par le conseiller énergie de la communauté de communes :

		Etat actuel	Substitution des 7 commandes	
Dépenses électriques		2 824 € / an	1 600 € / an	
Investissement nécessaire			3 194 €	
Economie			1 224 € / an	
Financement	SIEDA		1 916 €	60 %
	Autofinancement		1 278 €	40 %
Rentabilité	Sans aides		31 mois	
	Avec aides		13 mois	

Les travaux bénéficient d'une aide du SIEDA (60%), ils seront réalisés en 2019.

Le compostage : un bon moyen pour réduire nos déchets

Chaque habitant peut composter ses déchets organiques (qui représentent actuellement environ 30 % du contenu des poubelles marron).

Le compostage est une pratique facile à mettre en œuvre et permet de transformer les déchets d'origine végétale en engrais naturel, comparable à l'humus.

La communauté de communes du Grand Villefrancois propose des composteurs en bois non traités de 400 litres moyennant une participation de 15 €.

Les dates des prochaines distributions seront mises en ligne sur le site internet dès qu'elles seront connues.

Déchets verts : ne brûlons plus nos déchets verts à l'air libre

Le brûlage des feuilles mortes, tontes de pelouse, taille des haies et d'arbustes, résidus d'élagage ou de débroussaillage, etc est interdit.

Cette interdiction s'adresse aux particuliers, entreprises, collectivités territoriales, exploitants agricoles ou forestiers.

En cas de non respect, une contravention de 450 € peut être appliquée.

Quelques exceptions à cette interdiction :

- L'écobuage,
- Les brûlages agricoles pour raisons agronomiques ou sanitaires,
- Le brûlage dirigé (feux préventifs allumés par les pompiers ou forestiers),
- Les brûlages dans le cadre de gestion forestière,
- En cas d'obligation légale de débroussaillage liée au risque de feux de forêts.

Des solutions existent :

- Le broyage qui peut servir de paillage des parterres,
- Le compostage.

Free mobile

Dans le précédent bulletin municipal nous vous informions que l'opérateur Free Mobile devait installer une antenne sur notre commune. L'antenne devrait émettre début 2019.

Site internet de la commune

Le site internet de la commune www.sainte-croix-aveyron.fr est en ligne depuis le mois de mai 2018. Au 1^{er} décembre 2018 il a été consulté plus de 40 000 fois.

Régulièrement mis à jour, vous y trouverez :

- des informations communales : comptes rendus des conseils municipaux, des informations sur l'école, un lien pour consulter le cadastre,
- des informations pratiques : coordonnées des artisans et commerçants installés sur la commune,
- les derniers bulletins municipaux,
- des photos des manifestations,

Les évolutions pour 2019 :

- le budget,
- la publication des rapports des syndicats auxquels la commune adhère (SIEDA, Syndicat Intercommunal des Eaux de Foissac) ou de la communauté de communes.

N'hésitez pas à le consulter régulièrement : **sainte-croix-aveyron.fr**

L'adressage : nommer et numéroté les voies de la commune

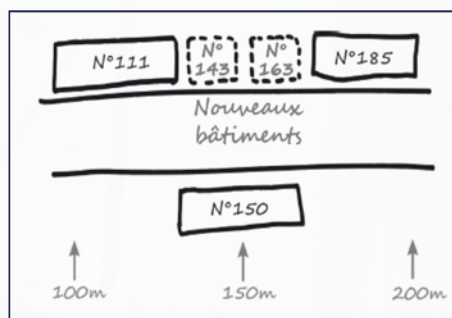
La commune s'est engagée dans un projet de dénomination et de numérotation des voies en partenariat avec La Poste.

L'adresse est utilisée quotidiennement par les citoyens, les services de secours, La Poste pour la distribution du courrier, les livraisons mais aussi l'ADMR, les médecins, les infirmiers et bien d'autres utilisateurs. La numérotation des voies peut se faire selon deux systèmes : la numérotation continue ou la numérotation métrique.

Pour les communes en zone rurale il est préconisé d'utiliser la numérotation métrique : les numéros attribués aux habitations représentent la distance en mètre séparant le début de la voie et le point d'adresse. L'avantage de cette numérotation est qu'elle permet d'intercaler de nouveaux numéros sans modifier la

numérotation existante. La numérotation doit être paire à droite et impaire à gauche.

Une commission a commencé à travailler pour mener à bien ce projet qui s'étendra sur plusieurs mois. Toutes les voies ont été recensées et délimitées. La suite sera consacrée à leur nomination. La commune installera la signalétique et fournira les numéros qui devront être apposés sur les boîtes aux lettres. Nous vous rappelons que pour être en mesure de recevoir son courrier dans de bonnes conditions, toute habitation doit être équipée d'une boîte aux lettres.



Distribution de colis aux personnes de plus de 85 ans

Depuis 2016 la commune distribue en fin d'année un colis aux personnes de plus de 85 ans domiciliées sur la commune (ou accueillies dans un établissement spécialisé).

Personnel communal

Le 13 avril 2018, Raymond Bonestèbe a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à Michel Laurens pour 30 ans de service. Cette cérémonie s'est déroulée en présence des conseillers municipaux, du personnel communal et de Jean-René Ricard et Pierre Nadal, anciens maires.

Sarah Dangoise qui travaillait depuis plusieurs années à l'école a souhaité quitter son poste, elle a été remplacée en septembre par Océane Bou.

Améliorer son logement, conseils et subventions

De nombreuses aides sont disponibles pour la réalisation de travaux dans une résidence principale. Ces aides concernent également les logements locatifs et sont accordées par l'ANAH et le Département de l'Aveyron.

Les travaux qui peuvent en bénéficier sont les travaux pour les économies d'énergie, l'adaptation et les travaux lourds pour la réhabilitation d'un logement.

Le montant des aides varie en fonction des revenus et du type de travaux projetés.

OC'TEHA vous guide dans la constitution de votre dossier. Vous pouvez le contacter au 05 65 73 65 76.

En plus de ces aides d'autres dispositifs nationaux peuvent vous accompagner dans votre projet (prêt

à taux zéro, crédit d'impôt). Certaines caisses de retraite et complémentaires peuvent également vous accompagner dans vos projets d'amélioration de l'habitat.

Oreilles en balade

Depuis le 9 juillet Oreilles en Balade permet de découvrir 12 villages de l'ouest Aveyron (Sauveterre-de-Rouergue, Rieupeyrroux, La Salvétat-Peyralès, Prévinières, La Bastide-l'Evêque, Vabre-Tizac, Saint-Salvadou, Sanvensa, Sainte-Croix, Montsalès, Salles-Courbatiès, Peyrusse-le-Roc) d'une façon originale. L'activité est gratuite et permet de découvrir dans chaque village 6 lieux d'écoute matérialisés par une borne. Plusieurs possibilités : télécharger les documents sonores et les cartes GPS sur son smartphone via le site Oreilles en Balade ou le site de la commune de Ste-Croix avant la visite, flasher le QR code présent sur les panneaux ou emprunter un audio guide (à la boulangerie Clauzel pour notre commune). A chaque point d'écoute une version adulte et une version enfant sont proposées afin de permettre une visite familiale.

Bibliothèque

La mairie dispose d'une bibliothèque ouverte à tous avec des ouvrages déposés par la médiathèque départementale. Le prêt de livres est gratuit.

Nichoirs et abris à chauves souris

Dans le cadre de la lutte contre la prolifération de la Processionnaire du pin et la Pyrale du buis, le Département de l'Aveyron fournit gratuitement à chaque commune qui en fait la demande, un lot de 7 nichoirs et abris (mésanges bleues, mésanges charbonnières et chauves-souris). Les mésanges et certains chirop- tères sont des prédateurs naturels d'insectes ravageurs comme la Pyrale du buis ou la Processionnaire du pin. Si l'on arrive à favoriser leur présence à proximité de certaines zones infestées, ils contribueront à limiter les dégâts occasionnés par ces espèces invasives.

En contrepartie de cette fourniture, la commune s'engage à installer et assurer l'entretien de ces abris et à tenir informé le département de l'évolution de ces dispositifs.

Ces nichoirs et abris seront installés en différents lieux de notre commune qui restent à définir.

Station d'épuration

La station d'épuration mise en service en juillet 2012 fait l'objet d'un contrôle annuel par un technicien d'Aveyron Ingénierie. Lors de cette visite des prélèvements sont effectués pour analyse.

Voici les conclusions du dernier rapport d'analyse du 26 juillet 2018 : la station est parfaitement entretenue et le cahier d'exploitation est bien renseigné. Le rejet est de bonne qualité et est conforme aux exigences réglementaires.

Commémoration du 11 novembre

En cette année de centenaire de la première guerre mondiale la commune de Ste-Croix a rendu hommage aux poilus en déposant une gerbe devant chaque monument aux morts. La cérémonie a débuté devant le monument aux morts de Cénac à 10h, puis s'est poursuivie à Marin à 10h30 et à Ste-Croix à 11h. Le dépôt de gerbes s'est déroulé en présence des habitants, des élèves de l'école et de trois portes-drapeaux. A 11h les cloches des églises ont sonné à la volée durant 11 minutes. Les élèves de l'école ont participé à cette cérémonie en lisant des lettres de poilus et en réalisant une exposition d'objets, photos, cartes postales.



Etat civil 2ème semestre 2017 et année 2018

	Naissances	Décès	Mariages
Juillet – décembre 2017	3	0	1
Année 2018	9	10	6

L'ÉCOLE

L'école Célestin Rossignol accueille les élèves dès l'âge de 2 ans et jusqu'au CM2.

L'équipe enseignante est composée de Yolande Couffignal en charge de la classe de maternelle et CP et de Frédérique Zoma (directrice) en charge des CE et CM les lundis, mardis et jeudis et Marion Dessaux les vendredis.

La garderie

Accueil des enfants de 7h30 à 9h le matin et de 16h30 jusqu'à 18h30 le soir.

Les tarifs sont modulés en fonction des ressources :

	Matin	Soir
Familles non imposables	0.90€	1 €
Familles imposables	0.90€	1 €

La cantine

Les repas sont fournis par l'EHPAD Marie Vernières de Villeneuve.

Prix du repas : 2.95€

Depuis la rentrée 2018, un repas bio est servi tous les mois.

Les projets pédagogiques prévus pour l'année scolaire 2018-2019

• Projet cirque

L'équipe enseignante a retenu un projet pédagogique sur le thème du cirque, avec plusieurs séances d'entraînement encadrées par un intervenant de l'association RegArt de Cirque. L'objectif est de mettre en place un spectacle pour la fin de l'année scolaire qui aura lieu le lundi 17 juin 2019 à la salle des fêtes de Marin.

• Spectacle des fêtes de fin d'année

L'école s'est associée à l'école de La Capelle Balaguier pour assister à un spectacle le 20 décembre 2018 « La musique enchantée » de la compagnie Bifil.

• Artothèque

Reconduction de l'abonnement à l'artothèque du Centre Culturel Aveyron Ségala Viaur. Cet abonnement permet à l'école d'emprunter des œuvres d'arts (sculptures, tableaux...).

• Opération ELA « Mets tes baskets et bats la maladie »

Pour la première participation le 16 octobre 2018, l'opération a généré beaucoup d'enthousiasme. D'un point de vue pédagogique, l'association fournit tout le matériel nécessaire ainsi qu'un DVD expliquant clairement aux élèves les leucodystrophies. Marie Josée RICARD (conseillère et ancienne enseignante de l'école) a été invitée à la dicter. Les activités sportives inter-classes ont généré une grande coopération et les parents se sont impliqués dans l'opération (préparation du goûter et tenue des stands). L'opération sera reconduite l'an prochain.

Les activités proposées au cours de l'année scolaire 2017-2018 :

- Parcours d'éducation artistique et culturelle avec abonnement à l'artothèque. Cette adhésion a permis aux enseignantes de d'accueillir des oeuvres d'art à l'école.
- Participation à la commémoration du 11 novembre.
- Rencontres sportives avec les écoles de La Capelle Balaguier et Ambeyrac (3 rencontres dans l'année) pour les élèves de maternelle et les CP.
- Spectacle de Noël.
- Carnaval avec défilé dans le village.
- Séances piscine les jeudis après-midi du 5 avril au 14 juin
- Sortie au parc animalier de Gramat pour les maternelles et CP.
- Sortie à Castelnau Pégayrols pour les CE et CM.
- Participation à l'opération « Permis cycliste » et « Circuit d'éducation routière » avec la MAIF.
- Elaboration des parcours enfants pour le projet « Oreilles en balade ».

• Visite de Castelnau Pegayrols

Les enfants ont débuté cette journée par une visite guidée du village médiéval de Castelnau Pégayrols et de l'église Saint-Michel. La journée s'est poursuivie avec un atelier sur le système hydraulique et ses moulins, une visite du moulin, un jeu de piste dans le village et la fabrication d'une crécelle le « trica-traca ».



- **Permis cycliste et Circuit d'éducation routière**



Le 21 juin 2018 les élèves du CE2, CM1 et CM2 des écoles de Ste-Croix et La Capelle Balaguier ont participé à l'opération « Permis Cycliste » et « Circuit d'éducation routière » dans le village de Ste-Croix en partenariat avec la MAIF.

- **Oreilles en balade**

Cinq des six parcours Oreilles en Balade pour enfants ont été enregistrés au cours de l'année scolaire 2017-2018. Les parcours enregistrés sont ceux des bornes de la rue pavé, de l'église de Ste-Croix, du travail, de la croix de sauveté et de Cénac. Celui de la borne de Marin avait été enregistré l'année scolaire précédente.

- **Spectacle 2018**

Le 28 juin, les enfants ont présenté leur spectacle de fin d'année à la salle des fêtes de Marin. Sous la houlette des enseignantes Florence et Yolande ils ont proposé un spectacle de qualité. La soirée s'est terminée par un repas convivial ouvert à tous et organisé par l'APE.



TRAVAUX ET RÉALISATIONS

Voirie : Travaux 2018

	Assainissement	Voirie
VC Le Puech patte d'oie		1 678.88
VC La Garrigue + devant le cimetière (540 m)	940.00	9 758.56
VC Bourrafié (530 m)	742.00	1 950.00
VC La Pauze (860 m)	1 593.90	12 075.01
VC Molières (100 m)	198.10	1 316.12
VC Chemin de l'eau (180 m)		3 259.00
VC Balard (ponctuel)	321.00	1 100.18
VC La Valette (ponctuel)	210.00	
VC de La Teulle (1 165 m)		3 086.11
VC n°6 - Accès Cénac depuis la RD 24 en venant de Villefranche (90 m)		2 208.01
TOTAL HT	4 005.00	36 431.87

Total général 40 436.87 €

Enveloppe 2018 50 989.23 €

Reliquat 2018 10 552.36 € = travaux d'élagage qui seront réalisés ultérieurement

Réfection de chemins ruraux

Des chemins ruraux ont été rénovés par des agriculteurs avec l'aide de l'employé communal. Les matériaux que la commune a conservés lors des travaux dans le village de Ste-Croix en 2017 ont été utilisés pour ces travaux.

La réfection d'une portion du chemin rural la Barrière a été réalisée par l'entreprise Mazars.

Eglise de Sainte-Croix

L'entreprise Soler a réalisé des travaux d'étanchéité sur la toiture du clocher de l'église de Ste-Croix. Ces travaux se sont élevés à 4 894.08 € TTC et ont bénéficié d'une subvention de la DRAC 1 631€ et du Conseil Départemental 815€.

Cimetières

Portails

Les portails des trois cimetières ont été peints en juillet par l'entreprise Douffet.

Reprise des concessions

La reprise des concessions est terminée. Au total ce sont 38 concessions qui ont été reprises. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Frayssinet. Dans un premier temps un ossuaire a été construit dans le cimetière de Marin. Ensuite, pour chaque concession les ossements ont été réunis dans des boîtes à ossements qui ont été déposées dans l'ossuaire.

Les concessions libérées seront revendues.

La commune a conservé une concession dans le cimetière de Ste-Croix (monument au fond face au

portail d'entrée) afin de le restaurer.

L'aménagement d'allées goudronnées dans le cimetière de Marin est prévu pour 2019.

Espaces verts

Les platanes sur la place de l'église de Ste-Croix ainsi que la plupart des arbres situés sur le tour du village ont été élagués au printemps 2018 par Nicolas Boscus.

Environnement

Depuis le 1er Janvier 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et des trottoirs (sauf cimetières et stades) est interdite pour les collectivités locales.

Mais cela nécessite que chacun porte un nouveau regard sur l'environnement et accepte que la nature reprenne ses droits. Le changement de pratique nécessite une évolution des mentalités sur la perception des herbes indésirables.

La commune a acheté fin 2017 un désherbeur thermique 2 760 €.

Amélioration acoustique salle de Ste-Croix

L'acoustique de la salle de Ste-Croix était très mauvaise, des travaux ont été réalisés à l'automne 2018. Des panneaux ont été posés sous le plafond et les luminaires intégrés à ce module. Les peintures ont été refaites. Coût total des travaux 14 557.88€. Ces travaux ont bénéficié d'une subvention de l'Etat (DETR) de 3 833€.

Projets 2019

• Rénovation des salles des fêtes de Cénac et Marin et mise en accessibilité des sanitaires

Des sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite seront réalisés dans les salles des fêtes de Cénac et Marin.

Rénovation de la salle de Cénac : réfection des peintures, pose de carrelage et d'un nouveau plan de travail dans la cuisine, remplacement de la porte d'entrée.

Travaux salle de Marin : réalisation d'une plateforme devant les portails extérieurs.

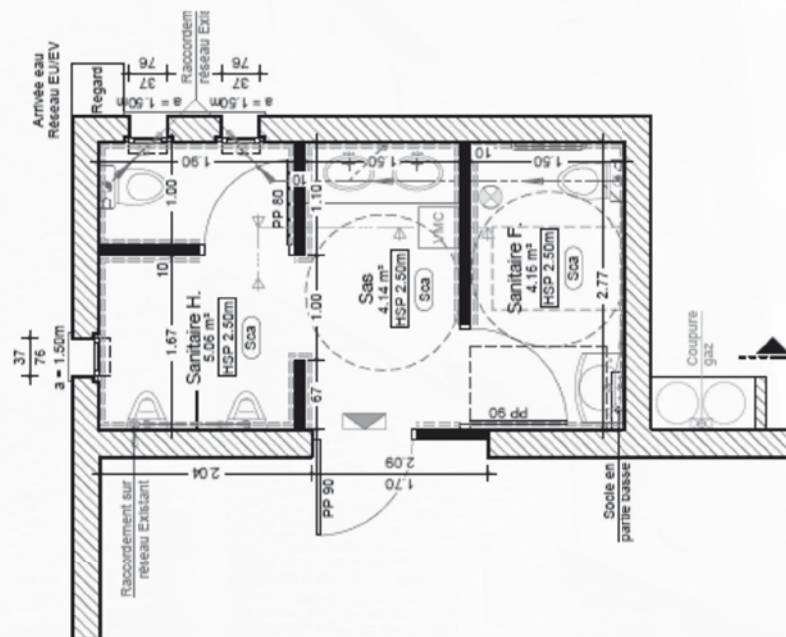
• Aménagement des abords de la salle de Ste-Croix

Aménagement de la grande place située devant la salle et du chemin piétonnier qui rejoint l'entrée du village. Les travaux débuteront courant mars-avril 2019.

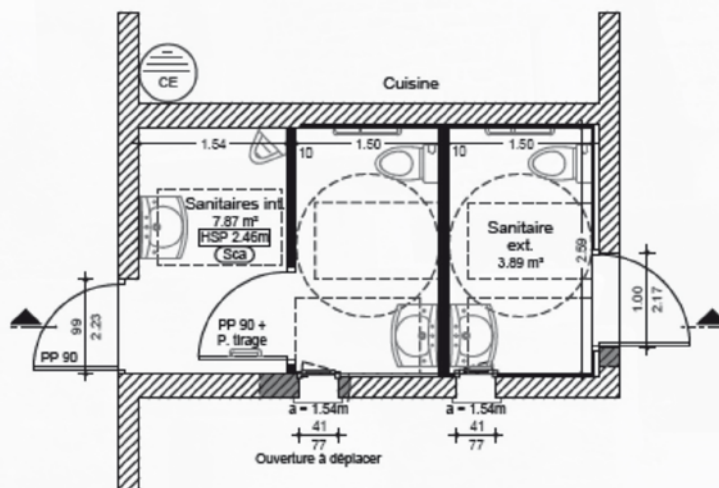
• Ecole

Lancement de l'étude pour la mise en accessibilité.

Plan des sanitaires de la salle de Cénac



Plan des sanitaires de la salle des fêtes de Marin



LES FINANCES

Le budget de la commune

Le 12 mars 2018 le conseil municipal a adopté le compte administratif 2017 et le 11 avril le budget primitif 2018.

Le compte administratif reflète l'exécution du budget de l'année précédente. Le résultat cumulé à la fin de l'exercice 2017 dégage un excédent en section de fonctionnement de 367 906.80 € et un déficit en section d'investissement de 18 234.30 €.

Le budget approuvé en avril est équilibré en dépenses et en recettes à hauteur de 784 544.50 € en fonctionnement et de 503 834.30 € en investissement (restes à réaliser inclus).

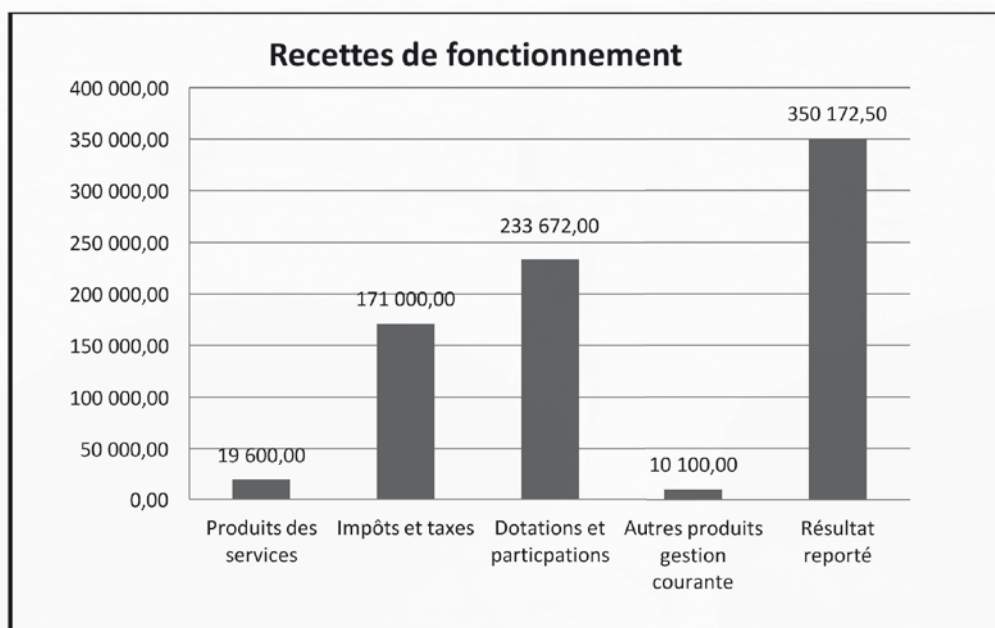
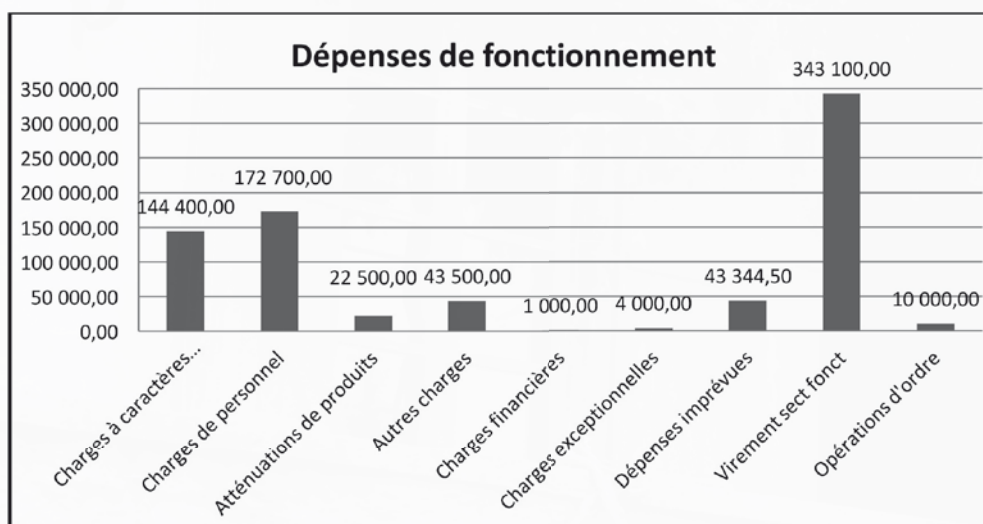
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes et ordinaires (eau, électricité, charges de personnel, alimentation, entretien des bâtiments, indemnités des élus, intérêts des emprunts,...) qui doivent être couvertes par des recettes régulières et permanentes (dota-tions, fiscalité, produits de services, ...).

Le conseil municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition votés en 2017 :

- Taxe d'habitation 8.35 %
- Taxe foncière sur le bâti 13.56 %
- Taxe foncière sur le non bâti 64.27 %

Le produit fiscal attendu pour 2018 est estimé à 131 858 €.

Focus sur la section de fonctionnement budget principal



La section d'investissement

Les crédits inscrits 503 834.30€ concernent principalement les travaux suivants : aménagements de sanitaires adaptés dans les salles des fêtes de Cénac et Marin, aménagement du parking devant la salle de Ste-Croix, dénomination et numérotation des voies, l'achat de matériel, la reprise des concessions, etc...

Les recettes de la section d'investissement : subventions (DETR, Département, Région), FCTVA, taxe d'aménagement et virement de la section de fonctionnement. Une partie de l'excédent de fonctionnement 2017 (343 100€) a permis d'alimenter la section d'investissement sans avoir recours à l'emprunt.

Le cabinet Klopfer a analysé la situation financière des 29 communes de la communauté de commune du Grand Villefranchois. Pour notre commune la conclusion du cabinet est la suivante : « la commune affiche une situation financière qui pourraient être qualifiée d'extrêmement confortable avec un taux d'épargne brute de 35.3%, par rapport à une moyenne de 20.8% au sein de l'intercommunalité, qui se conjugue avec une capacité d'endettement à hauteur de 0.6 ans, tout aussi sereine. »

Le budget assainissement

Le résultat cumulé à la fin de l'exercice 2017 du budget assainissement dégage un excédent en section d'exploitation de 7 606.50€ et un déficit en section d'investissement de 2 112.06€.

Le budget assainissement 2018 s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 27 694.44 € en fonctionnement et 15 512.06 € en investissement.

LES HABITANTS VOUS RACONTENT ...



SAINTE-CROIX